

Pour insertion dans vos bulletins municipaux ou site internet

COMMUNIQUE n°4

ZOOM sur :

Un défi « Familles à Energie Positive » sur le Clermontais !

La Communauté de communes du Clermontais engagée pour le développement durable et reconnue Agenda 21 Local France



La Communauté de Communes du Clermontais est engagée depuis 2008 dans un Agenda 21 pour favoriser le développement durable du Clermontais : 37 actions à mener d'ici 2020 ont été définies, sur la base d'une volonté politique et d'un travail de concertation avec tous les acteurs du territoire.

Aujourd'hui, la Communauté de communes du Clermontais est la première du Département de l'Hérault à avoir obtenu du Ministère en charge du Développement Durable la reconnaissance Agenda 21 Local France.

Il s'agit maintenant d'être exemplaire et de fédérer les acteurs du territoire dans une dynamique commune.

Dans cet objectif, et dans le cadre de l'action n°13 « *Sensibiliser aux économies d'énergie et promouvoir les initiatives exemplaires* » la Communauté de communes s'associe au **Pays Cœur d'Hérault** et au **Gefosat*** pour relayer la mise en œuvre du défi « **Familles à énergie positive** » sur le Clermontais, dès cet hiver.

« Familles à Energie Positive » : qu'est-ce que c'est ?



« Familles à Energie Positive » est un défi d'économies d'énergie, dont l'objectif est de mobiliser le grand public sur les économies d'énergie que l'on peut réaliser au quotidien sans affecter le confort. Il se déroule pendant toute la saison de chauffage, du **1^{er} décembre 2014 au 30 avril 2015**.

La mission des familles participantes : réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes.

Pourquoi réduire la consommation d'énergie de 8%?

En 1997 les pays du Nord ont signé un accord à Kyoto (Japon) visant à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. L'Union Européenne veut réduire ses émissions de 8% en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990.

Consommer moins d'énergie permet d'émettre moins de CO₂ dans l'atmosphère et de lutter contre le changement climatique : c'est l'objectif du projet !

"Penser global, agir local" : on est tous gagnants !

Familles à énergie positive permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- *diminuer ses consommations,*
- *réduire ses émissions de CO₂,*
- *gagner de l'argent en réduisant ses factures d'énergie !*

Par ailleurs, le défi se base sur le progrès global des concurrents : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble. C'est la somme de tous les efforts qui fera la différence...

Tout au long du défi, un capitaine d'équipe en lien avec le conseiller Info Energie aura la mission d'apporter au participant toujours plus de trucs et astuces pour progresser dans les économies d'énergie.

Comment participer au défi ?

Il suffit de rejoindre une équipe ou d'en former une avec ses amis, ses voisins de quartier ou d'autres habitants du territoire. Puis, il ne reste plus qu'à contacter l'association GEFOSAT pour s'inscrire.

Laura GAZAIX – 04 67 13 80 94 – laura.gazaix@gefosat.org

Plus d'informations : <http://herault.familles-a-energie-positive.fr/>

Des résultats impressionnants !

Depuis sa première édition en 2009, Familles à Energie Positive accueille sans cesse de nouveaux participants et permet d'économiser toujours plus d'énergie ! Durant la campagne 2013-2014, le défi a réuni près de 7500 familles en France, totalisant 13 millions de kWh économisés et 2300 tonnes de CO₂ évités sur une année. Concrètement sur le département de l'Hérault, le résultat a dépassé les attentes : 1800 KWh économisés par foyer, 15% d'économie d'énergie en moyenne, soit 180 € d'économie par foyer sur l'hiver.

****Qui est l'association GEFOSAT ?***

Créée en 1978, l'association GEFOSAT est spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Elle anime un Espace Info Energie, service gratuit et indépendant de conseil et d'information sur les questions d'économies d'énergie dans l'habitat, et assure des permanences à Saint-André de Sangonis deux fois par mois.

Pour plus d'information

Contactez le service Communication – Agenda 21 : 04 67 88 95 50